



Service départemental
de communication interministérielle
de la Corrèze

Tulle, le 4 février 2019

COMMUNIQUÉ - PRESSE

Risque de phénomènes glissants, notamment de pluies verglaçantes : prudence dans vos déplacements

Le département de la Corrèze reste placé en vigilance jaune pour neige-verglas.

En cette fin d'après midi, une perturbation gagne Le Limousin par la Haute-Vienne puis elle se propage rapidement à la Creuse et à la Corrèze.

Dans un premier temps, les précipitations se font sous forme de faibles chutes de neige pouvant donner 1 à 2 cm de neige au sol sur le département de la Corrèze, localement 3cm au-dessus de 600 mètres.

Puis à partir de la soirée et jusqu'en milieu de nuit, ces petites chutes de neige sont suivies d'un épisode de pluies verglaçantes.

Ces pluies verglaçantes perdurent pendant 3 ou 4 heures pouvant ainsi rendre les chaussées glissantes en de nombreux endroits. Période la plus à risque : **entre 20 H 00 et 02 H 00**.

Fin de cet épisode de phénomènes glissants en milieu de nuit, très localement en fin de nuit pour l'extrême est du département.

Le préfet engage les usagers de la route à la vigilance

- **Soyez prudents et vigilants si vous devez absolument vous déplacer**
- **Adaptez votre vitesse aux circonstances climatiques (neige, verglas)**
- **Respectez les distances de sécurité**
- **Attention aux petits trajets, surtout sur les routes secondaires et en agglomération**

Les piétons doivent également rester prudents afin d'éviter les chutes sur les trottoirs.

Contact presse

Amandine BARRAT

☎ 05.55.20.55.04 – fax : 05.55.20.73.43

amandine.barrat@correze.gouv.fr

✉ 1 rue Souham – BP 250 – 19012 Tulle cedex. ☎ Standard : 05.55.20.55.20 – Télécopie : 05.55.20.73.43

Site internet départemental : <http://www.correze.gouv.fr/>



Facebook



Twitter